

NOTE - EXPRESS

NON PROTEGE (1)

DIFFUSION-RESTREINTE (1)

CONFIDENTIEL-DEFENSE (1)

ORIGINE : DIRGEND SIRPA PARIS.

DESTINATAIRES
(POUR ACTION) : ldo.directives-nationales
A diffuser jusqu'à l'échelon compagnie et escadron

N° 5357 19 JAN. 2012
GEND/SIRPA

OBJET : Directive de communication pour le premier quadrimestre 2012

REFERENCES : - Plan de communication n°144000 DEF/GEND/SIRPA du 17 octobre 2008 ;
- Note Express n° 116119 GEND/SIRPA du 28 septembre 2009 ;
- Note Express n° 2599 GEND/SIRPA du 14 janvier 2010 ;
- Note Express n° 8184 GEND/SIRPA du 01 février 2010 ;
- Note Express n° 60643 GEND/SIRPA du 01 juin 2010 ;
- Note Express n° 117037 GEND/SIRPA du 19 octobre 2010 ;
- Note Express n° 727 GEND/SIRPA du 06 janvier 2011 ;
- Note Express n° 34848 GEND/SIRPA du 05 avril 2011 ;
- Note Express n° 51852 GEND/SIRPA du 30 mai 2011 ;
- Note Express n° 91918 GEND/SIRPA du 09 septembre 2011.

Conformément aux orientations données par le Ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration à l'occasion de la présentation des chiffres de la délinquance 2011 à la presse, il importe qu'en 2012, tous les échelons de commandement poursuivent leur investissement en matière de lutte contre la délinquance.

Il convient désormais, et jusqu'à la fin du mois d'avril 2012 de valoriser nos actions en externe en matière de lutte contre les atteintes aux personnes, les cambriolages et les incivilités, en communiquant sur :

- nos actions visibles facilitant la constatation des infractions (patrouilles à pied, à vélo, à cheval, en MP3...);
- la participation citoyenne ;
- nos partenariats divers avec les élus et la population.

Les actions de communication interne doivent souligner l'amélioration des conditions de vie, de sécurité et de travail des militaires et plus particulièrement, l'arrivée des nouveaux matériels dans les unités (tenue des motards, MP3, Dusters...)

Par ailleurs, les officiers communication accompagneront le déploiement de Pulsar, dans la continuité de ce que le SIRPA-Gendarmerie initie au niveau central (rédaction de brèves régionales)

Le directeur général de la gendarmerie nationale
par ordre, le général Jean-Philippe STER
conseiller pour la communication
du directeur général de la gendarmerie nationale
chef du SIRPA-Gendarmerie

